

Trousse d'accompagnement



Politique d'événements
écoresponsables





TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. ACCOMPAGNEMENT VERS UN ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE	
1.1 Avant l'événement	2
1.2 Pendant l'événement	10
1.3 Après l'événement	13
2. LES DIFFÉRENTES CERTIFICATIONS ; COMMENT S'Y RETROUVER ?	15
3. RÉPERTOIRE DE FOURNISSEURS ÉCORESPONSABLES	
3.1 Fournisseur écoresponsable : définition et critères de sélection	21
3.2 Liste des fournisseurs écoresponsables	22

INTRODUCTION

Dans le but d'offrir un soutien à la réalisation des exigences de la Politique d'événements écoresponsables, la Ville de Magog met à votre disposition cette [Trousse d'accompagnement](#).

Vous y trouverez d'abord la section [Accompagnement vers un événement écoresponsable](#), qui vous guidera étape par étape dans la planification, la réalisation et le suivi de votre événement.

La section suivante porte sur les différents types de [certifications écoresponsables](#) et vous donne des exemples de logos à rechercher lors de vos achats, de vos choix de fournisseurs et de votre compensation des GES générés par l'événement.

Ensuite, un [Répertoire de fournisseurs écoresponsables](#) est disponible à la section 3 de la Trousse. Il présente plusieurs fournisseurs de biens et services locaux dont l'écoresponsabilité est attestée par diverses certifications pertinentes. Vous y trouverez aussi les différents critères ayant été utilisés pour constituer le Répertoire, ce qui vous permettra d'orienter vos recherches si vous souhaitez travailler avec des fournisseurs qui n'y figurent pas encore.

Enfin, vous trouverez, dans les deux dernières sections de cette Trousse d'accompagnement, le [Rapport de fin d'événement](#) (que vous devrez remettre à la Ville de Magog), ainsi qu'un tableau présentant certains [objectifs et cibles de la Ville](#) concernant la progression de l'application de la Politique d'événements écoresponsables.

1. ACCOMPAGNEMENT VERS UN ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE

Cette section détaille les étapes à suivre avant, pendant et après l'événement. Elle vise à accompagner les organisateurs d'événements afin qu'ils respectent les exigences de la Politique d'événements écoresponsables.

Les niveaux d'exigences qui s'appliquent aux différentes étapes sont indiquées par les symboles suivants :

1	Niveau 1 Engagement	2	Niveau 2 Mise en œuvre	3	Niveau 3 Performance	4	Niveau 4 Performance +
----------	------------------------	----------	---------------------------	----------	-------------------------	----------	---------------------------

1.1 Avant l'événement

Étape 1 : lecture de la Politique d'événements écoresponsables

- Prenez connaissance des objectifs de la Ville derrière la mise en place de la Politique;
- Lisez attentivement les responsabilités qui incombent à la Ville, ainsi que celles qui vous reviennent;
- Notez le niveau d'exigence auquel vous devrez vous conformer selon votre site d'accueil.

1 **2**
3 **4**

Étape 2 : lecture du Guide d'application de la Politique

1 **2**
3 **4**

- Lisez attentivement le Guide d'application pour connaître les exigences qui s'appliquent à votre niveau selon les différentes thématiques.

Étape 3 : nomination d'une personne qui s'occupera de la gestion écoresponsable de l'événement

1 **2**
3 **4**

- Cette personne peut très bien être vous-même, un membre de l'équipe de la direction, un membre du personnel ou autre.

N.B : assurez-vous que cette personne soit disponible tout au long du processus, et après l'événement (pour remplir le Rapport de fin d'événement).

1.1 Avant l'événement



Vous pouvez consulter le Répertoire des fournisseurs écoresponsables pour trouver les coordonnées de personnes ressources spécialisées en gestion d'événements écoresponsables.

Étape 4 : allocation des ressources financières au volet écoresponsable de votre événement

1 2
3 4

- Évitez les imprévus en créant un budget dédié spécifiquement à la mise en œuvre des mesures écoresponsables dès le début de votre planification.



Référez-vous aux exigences de la Politique pour faire votre budget. En même temps, cela vous permettra de faire une liste du matériel et des services dont vous aurez besoin.

Étape 5 : identification de vos activités avec impacts environnementaux

1 2
3 4

- Identifiez soigneusement les activités de l'événement qui:
 - 1.Émettent des gaz à effet de serre (GES)
 - 2.Génèrent des matières résiduelles
 - 3.Nécessitent l'utilisation d'eau potable
 - 4.Constituent des risques pour le patrimoine naturel et les infrastructures



Ces informations pourront vous aider à choisir les mesures écoresponsables les plus appropriées à mettre en place lors de votre événement.

Voici des exemples d'activités avec impacts environnementaux:

1. Activités qui contribuent à l'émission de GES:

- Déplacements en voiture, camion, autobus à essence ou diesel;
- Utilisation d'une génératrice;
- Habitude de laisser tourner le moteur quand la voiture est arrêtée (marche au ralenti).

1.1 Avant l'événement

N.B. : Comptabilisez soit les kilomètres parcourus par véhicule ou les litres d'essence, ceux-ci devront être compilés pour calculer les émissions de GES liés à votre événement. Les trajets doivent être comptabilisés au kilomètre et le volume d'essence au litre près.

Pour ce faire, vous pouvez établir un sondage lors de l'inscription à l'événement, pendant et après l'événement, comme il peut être fait sur place ou sur internet.

Liste des moyens de transport compris dans le calcul des émissions de GES de l'événement :

- Voiture solo
- Covoiturage
- Autobus
- Camion

Personnes incluses dans le calcul des émissions de GES de l'événement:

- Organisateurs
- Exposants
- Employés
- Bénévoles
- Participants
- Fournisseurs

2. Activités qui contribuent à la production de matières résiduelles :

- Emballages en tout genre (qui arrivent avec la nourriture, la vaisselle, le matériel neuf);
- Objets à usage unique (vaisselle, verres et ustensiles jetables, recyclables ou compostables, nappes jetables, etc.);
- Tout ce qui est remis aux participants pour leur permettre de participer à l'événement et qui n'est pas retourné (dossards de course avec épingle, porte-noms, billets d'entrée, etc.);
- Calcul inexacte des portions alimentaires nécessaires qui entraîne du gaspillage.

3. Activités qui nécessitent l'utilisation d'eau potable :

- Jeux d'eau;
- Lavage de vaisselle et d'équipements.

4. Activités qui constituent des risques pour le patrimoine naturel et les infrastructures :

- Activités hors sentier;
- Installation d'équipements pouvant endommager les arbres (laissez environ 2 à 3 mètres de distance avec le tronc), les plafonds des bâtiments, etc.;
- Passage des véhicules sur la pelouse.

1.1 Avant l'événement

Étape 6 : établissement de mesures écoresponsables

1 2
3 4

Choisissez quelles mesures vous désirez mettre en œuvre pour chaque thématique à laquelle votre événement est soumis. Le nombre minimal de mesures par thématique dépend du niveau de votre événement (voir le Guide d'application). Vous pouvez vous inspirer des exemples suivants pour choisir des mesures à mettre en place :

- **Gaz à effet de serre :**
 - Ne pas utiliser de génératrice au gaz;
 - Effectuer les déplacements liés à l'événement en véhicule électrique, en covoiturage, en vélo, etc. ;
 - Si le lieu de l'événement est relativement éloigné, organiser un service de navette ou de transport à partir d'un lieu central;
 - Prévoir un stationnement sécuritaire pour les vélos.
- **Gestion des matières résiduelles :**
 - Ajouter des bacs pour les contenants consignés (canettes et/ou verre);
 - Servir uniquement des boissons en fontaine dans des contenants écoresponsables (à usage multiple ou compostable);
 - Offrir l'inscription en ligne et l'utilisation de billets électroniques;
 - Louer des îlots de tri de matières résiduelles;
 - Utiliser de la vaisselle réutilisable, compostable ou recyclable;
 - Demander aux participants d'apporter leurs verres ou tasses;
 - Prioriser l'achat en vrac, en grand format ou dans des contenants consignés.
- **Gestion de l'eau potable :**
 - S'il y a de la vaisselle à nettoyer, demander aux employés ou aux bénévoles de limiter la quantité d'eau qu'ils utilisent;
 - Utiliser du savon à vaisselle écoresponsable;
 - Éviter l'utilisation de jets d'eau.

1.1 Avant l'événement

- **Fournisseurs et approvisionnement :**
 - Faire affaire uniquement avec des entreprises de réinsertion sociale d'économie sociale, ou des organismes à but non lucratif;
 - Faire affaire uniquement avec des entreprises détenant des certifications environnementales ou sociales (voir la section 2).
- **Alimentation durable :**
 - Prendre en considération les allergies les plus répandues lors de la planification des menus;
 - Prendre en considération les restrictions alimentaires religieuses ou éthiques (végétalien);
 - Privilégier l'achat d'aliments locaux, biologiques et/ou équitables.
- **Accessibilité :**
 - Rendre l'événement sans fumée;
 - Aménager des espaces de repos (mobilier extérieur, bancs, chaises);
 - Prévoir des espaces contenant des tables à langer;
 - Prévoir des espaces d'allaitement/informer les gens qu'il n'y a aucune restriction par rapport aux lieux d'allaitement sur le site de l'événement;
 - Planifier l'horaire des activités afin qu'elles concordent avec le passage des autobus.

Étape 7 : établissement d'objectifs pour les mesures écoresponsables que vous désirez mettre en place, selon les différentes thématiques

3 4

- Fixer des objectifs concernant les mesures écoresponsables de l'événement. Associez leur ensuite un plan d'action pour faciliter leur réalisation.



Il est suggéré de choisir des mesures qui répondent à l'appellation SMART (**S**pécifique, **M**esurable, **A**cceptable, **R**éaliste et **T**emporel).

- Exemple : **Améliorer l'offre alimentaire** de l'événement **par rapport à l'année précédente** en **évitant les arachides et les produits laitiers** dans la planification du menu.

1.1 Avant l'événement

Étape 8 : bénévoles

1 2
3 4

- Déterminer le nombre de bénévoles dont vous aurez besoin pour la réalisation de votre événement. Considérez les activités de sensibilisation, la brigade verte, etc. Si nécessaire, vous pouvez communiquer avec la Ville pour avoir accès à un répertoire de bénévoles.

Étape 9 : fournisseurs

1 2
3 4

- Commencer par faire une liste du matériel et des services dont vous aurez besoin pour réaliser l'événement, incluant la nourriture.
- Si vous prévoyez servir de la nourriture, ne pas oublier de servir des aliments :
 - Locaux (moins de 100 km de Magog); 1
 - Sans emballage individuel; 2 3 4
 - De saison; 3 4
 - Certifiés biologiques ou équitables. 4
- Choisir les fournisseurs avec lesquels vous ferez affaire, en fonction de vos besoins.
 - N.B.: N'oublier pas de consulter le Répertoire des fournisseurs écoresponsables de la Ville de Magog (section 3).



Garder en tête vos différents objectifs, si vous vous en êtes fixés.

1 2 3 4

- Assurez-vous aussi que la vaisselle, les verres et les ustensiles utilisés soient réutilisables, recyclables ou compostables. Rappelez-vous que les articles réutilisables sont le meilleur moyen de réduire la quantité de matières résiduelles de votre événement !
- N'oubliez pas d'offrir une option de repas végétarien/végétalien et de mettre en œuvre des mesures concrètes pour éviter d'utiliser de l'eau embouteillée.

1.1 Avant l'événement

- 1 2 3 4 • Assurez-vous qu'aucun matériel sur la liste ne contienne du plastique #6 ou de la styrémousse.
- 2 3 4 • Avez-vous prévu donner des articles promotionnels? Sont-ils vraiment nécessaires? Si oui, assurez-vous qu'ils soient les plus écoresponsables possibles.
- 1 2 3 4 • Communiquez avec des organismes qui réalisent eux aussi des événements sur le territoire de la ville de Magog, afin de savoir si vous pouvez collaborer ensemble en partageant du matériel (décor, mobilier, etc.). Vous pouvez communiquer avec les autres organismes par des moyens comme :
 - Facebook;
 - Intermédiaire de la Ville;
 - Petites annonces.
- 4 • Prêtez attention aux certifications biologiques, équitables ou autre qui sont détenues par certains fournisseurs locaux ou leurs produits, notamment pour l'alimentation. Consultez la section 2 de la présente Trousse d'accompagnement qui vous aidera à y voir clair dans les différentes certifications existantes.
- 3 4 • Inclure des clauses de développement durable dans vos contrats avec les fournisseurs (même ceux qui ne font pas partie du répertoire). Voici des exemples de clauses qui peuvent être intégrées aux contrats:
 - Fournir des produits sans emballages;
 - Fournir des produits alimentaires locaux ou dotés des certifications écoresponsables reconnues;
 - Fournir des produits contenant des matières recyclées;
 - Fournir des produits faits à partir de ressources renouvelables et/ou manière durable.
- 4 • Évaluez la capacité des fournisseurs et exposants à satisfaire ou à contribuer aux objectifs d'écoresponsabilité.

N.B.: cela peut aussi être réalisé après l'événement (voir étape 3).

1.1 Avant l'événement

Étape 10 : séance d'information et de sensibilisation

Plusieurs actions doivent être entreprises au niveau de la transmission d'informations concernant votre événement écoresponsable.

1 2 3 4

- Commencer par communiquer vos objectifs, ainsi que les mesures qui permettront de les atteindre, aux fournisseurs, partenaires, exposants, participants, employés et bénévoles de votre événement. Vous pouvez, par la même, occasion les sensibiliser à l'importance de chaque thématique applicable à votre événement et les encourager à se loger dans des lieux d'hébergement situés à Magog. Pour les niveaux 2, 3 et 4, insister sur l'aspect local et écoresponsable des lieux proposés. Vous trouverez des suggestions de lieux d'hébergement répondant à ces critères dans le Répertoire des fournisseurs de la Ville de Magog (voir section 3).
- Obtenir l'avis des participants, fournisseurs, exposants, partenaires, employés et bénévoles sur les mesures écoresponsables de l'événement. Noter bien les commentaires reçus, car ils pourraient vous donner des idées pour bonifier votre plan ou améliorer/adAPTER vos mesures.
- Informer vos employés et bénévoles sur les détails des mesures que vous aurez choisis de mettre en œuvre pour chaque thématique applicable.

N.B. : Lors de vos communications, n'oubliez pas de garder l'écoresponsabilité en tête. Privilégier les publicités, annonces, billets informatifs et sondages électroniques ! Vous pouvez aussi offrir la possibilité de remplir des sondages ou laisser des commentaires sur des tablettes électroniques lors de l'événement.

Étape 11 : emplacement stratégique des outils de gestion de matières résiduelles

1 2
3 4

- Choisir dès maintenant les endroits précis et stratégiques où vous souhaitez placer les équipements de tri afin de faciliter le détournement des matières résiduelles du site d'enfouissement. Les blocs sanitaires, les aires de restauration et la sortie sont de bons points de départ.



Étape 12 : accessibilité et tarification

1 2

- Si un tarif est nécessaire, assurez-vous qu'il soit adapté à toutes les situations financières.

3 4



Vous pouvez accorder un rabais pour les familles, les étudiants et les personnes âgées. De plus, assurez-vous que votre événement soit accessible aux personnes ayant des limitations fonctionnelles.



Étape 1 : mesures écoresponsables

1 2

- Mettre en œuvre les mesures écoresponsables que vous avez prévues pour chaque thématique applicable.

3 4

Étape 2 : affichage et distribution d'information

1 2

- Afficher le logo Magog Événement écoresponsable (ci-dessous) fourni par la Ville.

3 4

- N'hésitez pas à l'afficher sur vos communications externes et internes, afin de promouvoir vos efforts d'écoresponsabilité.



Étape 3 : avis sur les mesures écoresponsables

4

- Obtenir une fois de plus, l'avis des participants, fournisseurs, exposants, partenaires, employés et bénévoles à propos des mesures écoresponsables de l'événement.
- Cela peut aussi se faire après l'événement, par le biais d'un sondage à la sortie du site ou sur internet.

N.B. : Il peut être difficile de recueillir l'information une fois l'événement terminé.

1.2 Pendant l'événement

Étape 4 : brigade verte

2 • Déployez votre brigade verte; elle assurera un meilleur tri à la source. Son rôle est de guider les gens à déposer leurs matières dans le bon bac et d'assurer leur gestion.

3 4

Étape 5 : sensibilisation

1 2 Continuez à sensibiliser les participants, les fournisseurs, les partenaires et les exposants aux différentes thématiques applicables à votre événement.

3 4

- **Gestion des matières résiduelles** : diffusez des messages vidéo ou audios de sensibilisation lors de l'événement. Par exemple, remercier les participants de leur collaboration, invitez-les à déposer leurs matières résiduelles dans le bon bac et à demander conseil à la brigade verte en cas de doute.
- **Gestion des émissions de GES** : vous pouvez faire connaître votre volonté de compenser les émissions. Vous pouvez aussi informer les participants sur la quantité d'émissions liées aux différents modes de transport.
- **Gestion de l'eau** : vous pouvez sensibiliser à l'importance d'économiser l'eau et de bien fermer les robinets. Si vous avez mis à disposition des fontaines d'eau potable, encouragez leur utilisation à la place des bouteilles d'eau en plastique.
- **Patrimoine naturel et infrastructures** : sensibilisez à l'importance de préserver le patrimoine naturel et les infrastructures. Vous pouvez mettre en avant l'importance de préserver la nature et la biodiversité. Il est aussi possible de promouvoir la sauvegarde du patrimoine bâti et historique de Magog.

1.2 Pendant l'événement

Étape 6 : nombre de bacs

3 4

- Comptez le nombre de bacs utilisés pour les déchets, les matières recyclables et compostables générées par votre événement afin de pouvoir remplir le Rapport de fin d'événement.

Étape 7 : émissions de GES

3 4

- Collectez l'information sur le transport des participants et des exposants avec des sondages terrain à l'entrée du site ou à la vérification des billets d'entrée.

Étape 8 : économie d'eau potable

1 2

3 4

- N'oubliez pas de contribuer aux actions déjà entreprises par la Ville de Magog pour l'économie de l'eau potable.
- Réduisez la consommation d'eau potable (dont l'usage abusif et les fuites).

Étape 9 : conservation du patrimoine naturel et des infrastructures

1 2

3 4

- Respecter et faites respecter les directives concernant la protection du patrimoine naturel et des infrastructures.
- Aménager vos équipements en dehors des bandes riveraines ou des milieux naturels protégés, sauf en cas d'obtention d'une autorisation.
- Installez des sentiers balisés pour les participants et les véhicules.

Étape 10 : alimentation

1 2

3 4

- Servir un repas composé d'aliments, de vaisselle, de verres et d'ustensiles écoresponsables que vous avez planifié. Prévoyez des portions raisonnables et ne remplissez les verres d'eau qu'au besoin afin d'éviter le gaspillage.

1.3 Après l'événement

Étape 1 : que faire avec vos surplus alimentaires ?

- Redistribuez vos surplus alimentaires aux organismes communautaires de Magog ou aux bénévoles de votre événement.

1 2

3 4



Vous pouvez notamment faire des dons à la Banque alimentaire Memphrémagog (BAM). Contactez la BAM avant de vous déplacer pour les dons de nourriture périssable.

Étape 2 : que faire avec les surplus, les profits ou les revenus ?

- Redistribuer les surplus/profits/revenus de l'événement dans la communauté de Magog.

4



Vous pouvez par exemple faire des dons à la Banque alimentaire de Memphrémagog, la Fondation de l'Hôpital de Memphrémagog ou à l'Association pour la préservation du lac Magog.

Étape 3 : évaluation des objectifs d'écoresponsabilité - fournisseurs et exposants

- Évaluer la capacité des fournisseurs et exposants à satisfaire ou à contribuer aux objectifs d'écoresponsabilité.
 - Par exemple, ont-ils utilisé un système de verres en consigne ? Ont-ils utilisé de la vaisselle écoresponsable ? Ont-ils livré les commandes en gros format ou sans emballage? Etc.

4

Étape 4 : calcul de la quantité de matières résiduelles

- Calculer les quantités de matières résiduelles générées par l'événement:
 - Pour calculer le taux de détournement (%) :

3 4

$$\frac{\text{quantité de matières recyclables} + \text{quantité de matières compostables}}{\text{quantité totale de matières résiduelles (déchet, recyclage, compostage)}}$$

1.3 Après l'événement

Étape 5 : calcul des GES

- Calculer les émissions de GES générées par votre événement à l'aide du [calculateur de Fonds d'action québécois pour le développement durable](#):
 - Demander aux organisateurs, employés, bénévoles, et fournisseurs quels moyens de transport ils ont utilisés et le nombre de kilomètres parcourus pour se rendre à l'événement. Pour les organisateurs, employés et bénévoles, demandez en plus les informations pour les trajets effectués avant et après l'événement.
 - Pour ce faire, vous pouvez établir un sondage lors de l'inscription à l'événement, pendant ou après l'événement. Il peut être fait sur place ou sur internet.

3 4

Étape 6 : compensation des GES

- Compenser les GES générés par votre événement :
 - Afin de compenser les émissions de GES, référez-vous au Répertoire de fournisseurs écoresponsables de Magog (section 3). Il présente des organismes qui peuvent vous accompagner et conseiller dans cette démarche afin de calculer et de compenser vos émissions de GES.

Étape 7 : rapport de fin d'événement

1 2
3 4

- Remettre le Rapport de fin d'événement en bonne et due forme à la Ville de Magog. Rappelez-vous que votre participation est bénéfique pour la progression de la Ville en matière d'écoresponsabilité.

2.LES DIFFÉRENTES CERTIFICATIONS ; COMMENT S'Y RETROUVER ?



Vous trouverez ici un tour d'horizon regroupant les principales certifications écoresponsables utilisées au Québec. Chacune est accompagnée d'une courte description. Cela pourra vous être très utile lors de vos choix de fournisseurs, de produits et pour la compensation de vos émissions de gaz à effet de serre, si applicable. Les certifications sont catégorisées sous certaines des thématiques pertinentes liées à l'organisation de votre événement écoresponsable.

GES, énergie et hébergement



Certification qui atteste que l'entreprise a compensé les émissions de carbone liées à ses activités.



Crédit carbone pour compenser les émissions de GES liées aux activités de l'entreprise.



La certification LEED s'applique tant aux nouveaux bâtiments qu'aux bâtiments existants. Elle certifie ceux qui répondent à des critères internationaux de performance très élevés. L'acronyme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) fait référence au design, à la construction, à la rénovation et l'exploitation de bâtiments dans une perspective durable.



Un icône international de la faible consommation énergétique présent sur le marché canadien. Les produits qui l'affichent ont fait l'objet d'épreuves suivant des procédures prescrites, démontrant ainsi qu'ils respectent ou dépassent les normes en la matière en offrant une performance équivalente. Au Canada, c'est l'Office de l'efficacité énergétique (OEE) de Ressources naturelles Canada qui fait la promotion du symbole ENERGY STAR et qui contrôle son usage.



Green-e

Programme qui atteste l'utilisation d'énergies renouvelables telles que l'énergie éolienne, l'hydroélectricité et la biomasse. La certification cible ainsi les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.



Certification de projets de développement durable et d'atténuation des changements climatiques qui sont financés par des compensations carbone. La norme souligne que l'activité certifiée suit les meilleures pratiques, gère les risques environnementaux, implique les communautés locales et offre de multiples avantages en matière de développement.

Gestion des matières résiduelles



Ce programme de certification chapeauté par Recyc-Québec a pour but de faire reconnaître les organismes et les entreprises soucieuses de réduire leur production de déchets. Les établissements certifiés le sont selon 4 niveaux de performance.

Patrimoine naturel et infrastructures



SUSTAINABLE
FORESTRY
INITIATIVE

SFI est un organisme à but non lucratif américain qui s'intéresse aux normes, à la conservation, au développement communautaire et à l'éducation en matière de foresterie durable. La certification qu'il octroie est un gage de bonne gestion forestière et de chaîne de traçabilité.



FSC est un organisme international à but non lucratif qui certifie les entreprises pour leur gestion responsable des forêts. Plusieurs certifications sont possibles :

- Certification pure : illustre les produits faits à 100 % de fibre vierge provenant de forêts certifiées FSC.
- La certification recyclé : identifie les produits qui sont fabriqués avec 100 % de fibre recyclée pré- et post-consommation.
- Les étiquettes FSC MIXTE : met en valeur les produits qui sont faits d'une combinaison de fibre vierge FSC et/ou de matières recyclées avec de la fibre vierge contrôlée.



Ecologo est une certification qui observe le cycle de vie des produits. Ce logo peut être retrouvé sur une grande variété d'objets allant des produits nettoyants aux matériaux de construction, en passant par des appareils écoénergétiques et bien d'autres.



Certification en agriculture biologique pour une grande variété de produits. Il existe aussi une filière équitable. Ecocert est un organisme qui regroupe de nombreuses sous-catégories de certification.



La certification du BNQ porte sur plusieurs domaines et est basée sur l'application de normes, telles que la norme ISO 26 000 qui vise la responsabilité sociétale des entreprises.

Alimentation durable

Rappelez-vous qu'un produit du Québec n'est pas nécessairement considéré comme local. Ce qualificatif est réservé aux aliments et objets qui ont été produits à moins de 100 km de la ville de Magog



Organisme qui offre une certification qui est reconnue à l'échelle canadienne et américaine. C'est une certification pour les entreprises de production biologique du Québec.



La certification Aliments du Québec met en valeur les aliments du Québec dont les ingrédients principaux sont composés d'au minimum 85 % d'ingrédients québécois. De plus, les étapes de transformation et l'emballage de ceux-ci doivent être réalisés au Québec.

L'appellation contrôlée «bio» apporte une double certification aux produits qui la présentent, car elle atteste du souci des producteurs québécois de réduire leur empreinte environnementale.



La certification d'Aliments préparés au Québec met en valeur des produits entièrement confectionnés, transformés et emballés ici. Ils peuvent être composés d'ingrédients québécois et/ou importés.

L'appellation contrôlée «bio» apporte une double certification aux produits qui la présentent, car elle atteste du souci des producteurs québécois et internationaux de réduire leur empreinte environnementale.



Certification qui garantit que des aliments et des biens sont biologiques et ont été produits dans le respect de l'environnement. L'OCIA est présente et reconnue dans 20 pays.



BPI est une certification octroyée par un organisme indépendant (tierce partie) qui souligne qu'un objet est compostable. Cela permet de faciliter le tri des matières résiduelles qui détiennent cette certification.



Biologique Canada est une certification visant les produits alimentaires qui sont cultivés sans pesticides chimiques ou élevés sans antibiotiques. Les autres intrants et processus de production des aliments certifiés Biologique Canada sont aussi surveillés.



Certification qui promeut le bien-être des producteurs, la protection de l'environnement et la production biologique. L'objectif est d'atteindre une plus grande équité dans le commerce mondial afin que tous puissent obtenir un revenu décent pour leur travail.



Ce logo certifie que le produit respecte des normes sociales et environnementales d'équité, sur les premières étapes de la chaîne de production de certains produits tels que les huiles de palme, le café, le cacao, les tisanes et les thés.



Met en lumière les entreprises et organisation qui valorisent l'action collective pour l'humain et la nature, et ce, à toutes les étapes de fabrication. Cette certification permet de reconnaître et de choisir les produits qui contribuent à un futur meilleur par la gestion responsable des forêts et autres ressources.



Certifie les produits issus du commerce équitable dont la production répond à des critères environnementaux et sociaux rigoureux dans le but de garantir un revenu juste aux producteurs et de protéger les écosystèmes. Les critères de certification incluent; éviter la monoculture, lutter contre la déforestation, limiter l'utilisation d'engrais chimiques et des organismes génétiquement modifiés.

3. RÉPERTOIRE DE FOURNISSEUR ÉCORESPONSABLE

Ce document présente les fournisseurs écoresponsables de la Ville de Magog et de ses alentours. Dans un premier temps, la définition d'un fournisseur écoresponsable est présentée, ainsi que les critères de sélection associés. Dans un deuxième temps, les fournisseurs écoresponsables y sont répartis selon les différentes thématiques, à savoir : alimentation, aménagement et décoration, communication, conseils et accompagnement, impression, gestion des émissions de GES, gestion des matières résiduelles, hébergement, transport et enfin vaisselle et emballages.

3.1 Fournisseur écoresponsable : définition et critères de sélection

Définition

Un fournisseur écoresponsable est un fournisseur qui, dans sa mission ou en vertu d'une politique ou charte interne, adhère aux principes de développement durable ou encore qui a démontré cet engagement par des actions écoresponsables.

Critères de sélection

La sélection des fournisseurs écoresponsables de la Ville de Magog s'est basée sur les critères ci-dessous :

- Proximité/commerce local (entreprise située dans un rayon de 100 km de Magog);
- Entreprise d'économie sociale;
- Organisme de réinsertion sociale;
- Organisme à but non lucratif (OBNL);
- Respect du développement durable;
- Produits biologiques, équitables (ou autres certifications pertinentes);
- Offre de vaisselle et contenants réutilisables, compostables ou recyclables;
- Aliments non emballés individuellement/non emballés (en vrac, en grosses quantités);
- Offre d'aliments de saison;
- Pratiques de récupération des matières recyclables et compostables de la part du fournisseur.

N.B.: les entreprises ne sont pas obligées de répondre à tous les critères énoncés.

3.2 Liste des fournisseurs écoresponsables

Les caractéristiques des fournisseurs sont indiquées avec les symboles suivants :



Local (à moins de 100 km de Magog)



Situé à Magog



Considérations environnementales et/ou sociales

Alimentation

FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS VERTS DE L'ESTRIE



345, rue Wellington Sud
Sherbrooke (QC) J1H 5E2
Tél. : 819 238-8297
feve@evenementsverts.com



- Stations d'eau potable mobiles
- Avec branchement à l'aqueduc

STATION BOIRE



231, St-Charles Sud #354
Granby (QC) J2G 9M6
Tél. : 450 776-0511
info@stationboire.ca



- Unités mobiles de distribution d'eau potable
- Avec ou sans branchement à l'aqueduc

BRÛLERIES FARO



930, rue Blais
Sherbrooke (QC) J1K 2B7
Tél. : 819 564-8844
info@cafefaro.com



- Café équitable
- Verres compostables et engagement de réduction de déchets
- Implication dans la communauté

L'INFUSION BOUTIQUE



302, rue Principale Ouest
Magog (QC) J1X 2A9
Tél. : 819 868-0474
info@linfusionthecafe.com



- Thés et cafés
- Produits biologiques, équitables et du terroir

Alimentation (suite)

123 ZERO - ÉPICERIE ZÉRO DÉCHET



2389, rue Principale Ouest,
Suite 140
Magog (QC) J1X 0N4
Tél. : 819 843-3838

- Produits alimentaires en vrac

BOULANGERIE DUFEU



17, rue Bowen Nord
Sherbrooke (QC) J1E 2C6
Tél. : 819 822-2982
info@boulangeriedufeu.com

- Boulangerie : pains et pâtisseries
- Produits biologiques, locaux, sans gluten, etc.
- Boulangerie solidaire

FIRE TWENTY ONE SMOKIN'GRILL



2005, boulevard du
Plateau-St-Joseph
Sherbrooke (QC, J1L 3E2
Tél. : 819 432-8245
fire21sg@gmail.com

- Camion restaurant géré et appartenant à la Campagne de jouets des pompiers de Sherbrooke (CJPS), organisme à but non lucratif
- Redistribution des profits dans la communauté Sherbrookoise

LA FINE BOUCHE



1434, rue King Ouest
Sherbrooke (QC) J1J 2C2
Tél. : 819 822-4334
info@finebouche.ca

- Traiteur et livraisons
- Plateaux, contenants et ustensiles écologiques (réutilisables, compostables, recyclables)

LA TABLE ALAIN ROGER



341, rue Principale Ouest
Magog (QC) J1X 2B1
Tél. : 819 843-3182
latablealainroger@hotmail.com

- Restaurant : repas végétarien, sans gluten et à base de produits locaux

Aménagement et décoration

JARDIN AU GRÉ DES SAISONS



450, rue Doyon
Magog (QC) J1X 2S3
Tél. : 819 571-0704
info@jardinaugredessaisons.com

- Conception, aménagement et entretien paysager
- Hébergement web écoresponsable (alimenté par de l'énergie renouvelable)

LA COSTUMERIE MAGOG



121,rue Dollard
Magog (QC) J1X 2M5
Tél. : 819 847-1926
lacostumerie@hotmail.com

- Location de décors et de costumes
- Considérations sociales et environnementales pour les activités de l'atelier (réemploi, réduction à la source, réduction des émissions de GES)
- Approvisionnements selon des critères écoresponsables (fibres naturelles, éclairage écoénergétique,etc.)

SERRE ET PÉPINIÈRES ST-ÉLIE



4675,boulevard Industriel
Sherbrooke (QC) J1L 2W5
Tél. : 819 564-3243
info@serrestelie.com

- Centre de jardin et de production
- Location de plantes et d'arbres pour les événements
- Implications sociales

Communication

BASTA COMMUNICATION



51, rue Wellington Nord,
Studio 100
Sherbrooke (QC) J1H 5A9
Tél. : 819 563-8039
info@bastacomunication.ca

- Agence de communication :
 - Communication marketing
 - Design graphique
 - Image de marque durable
 - Responsabilité sociale des entreprises
- Application du développement durable aux communications
- Certifications : ICI on recycle (échelon Or), Ecotienda, Sherbrooke ville équitable, Estrie Zone verte

Conseils et accompagnement

FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS VERTS DE L'ESTRIE



345, rue Wellington Sud
Sherbrooke (QC) J1H 5E2
Tél. : 819 238-8297
feve@evenementsverts.com

- Services conseils et accompagnement (formations, rédaction de politiques et guides, création d'outils, etc.)

MONIQUE CLÉMENT, CONSEILLÈRE EN ENVIRONNEMENT



228,chemin Cookshire
Compton (QC) J0B 1L0
Tél. : 819 835-0833
info@moniqueclement.ca

- Accompagnement dans la planification et la réalisation d'un événement écoresponsable
- Formation pratique aux promoteurs et partenaires sur les événements
- Élaboration d'outils d'information et de sensibilisation pour les partenaires et visiteurs

NOPAC ENVIRONNEMENT



86, rue Principale
Bedford (QC) J0J 1A0
Tél. : 450 248-4747
info@nopac.ca

- Service de consultation pour réduire et valoriser les déchets générés lors des événements

Impression

IMPRIMERIE CRM



73, rue Lasalle
Magog (QC) J1X 3W5
Tél. : 819 868-0877
imprimerie@imprimeriecrm.ca

- Service d'imprimerie : impressions, numérisation, télécopie, etc.

PRÉCIGRAFIX



4545, boulevard Portland
Sherbrooke (QC) J1L 0J1
Tél. : 800 294-0233
info@precigrafik.com

- Service d'imprimerie, accompagnement marketing personnalisé
- Imprimés écoresponsables (encres, papiers et matériaux, fournisseurs locaux)
- Intégration du développement durable dans tous les volets de l'organisation
- Certifications : Ecoterra, Forest Stewardship Council (FSC), Écocert

LETTAGE DE L'ESTRIE



55, chemin des Myrtilles
Magog (QC) J1X 3W3
Tél. : 819 843-4007
lettage@abacom.com

- Service de lettrage, service d'impression, graphiste

LETTAGE FORTIN & FILS



700, rue Sherbrooke
Magog (QC) J1X 2S4
Tél. : 819 868-0021

- Service de lettrage : enseignes, fabrications et réparations, etc.

N.B. : Bien que certains fournisseurs ne se qualifient pas comme des fournisseurs écoresponsables et que nous vous recommandons d'éviter les impressions, sachez qu'il est tout de même mieux de prendre des imprimeurs qui sont au moins locaux.

Gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES)

COMPENSATION CO2 QUÉBEC



112, route 257 Sud
La Patrie (QC) J0B 1Y0
Tél. : 819 888-2790 poste 1
info@compensationco2.ca

- Compensation des émissions provenant de l'utilisation des énergies fossiles
- Reboisement sur le territoire du sud du Québec

ECOTIERRA



2984, des Chênes, suite 101
Sherbrooke (QC) J1L 1Y1
Tél. : 819 300-4272

- Développement de projets forestiers et agroforestiers durables
- Compensation des émissions de GES avec des crédits de compensation durable Ecoterra

LCL ENVIRONNEMENT



162, rue Cowie
Granby (QC) J2G 3V3
Tél. : 866 829-2312

- Firme de génie-conseil en environnement
- Compensation des émissions directes de GES par la plantation d'arbres
- Élaboration du programme « Carboneutre Certifié LCL Environnement »

NOPAC ENVIRONNEMENT



86, rue Principale
Bedford (QC) J0J 1A0
Tél. : 450 248-4747
info@nopac.ca

- Quantification des GES et plan de réduction

Gestion des matières résiduelles

ÉCOCENTRE MAGOG



2300, rue Tanguay
(parc industriel)
Magog (QC) J1X 7K3
Tél. : 819 843-3333

- Centre de récupération d'objets encombrants, des résidus de jardin ou de rénovation et des résidus domestiques dangereux (RDD)

FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS VERTS DE L'ESTRIE



345, rue Wellington Sud
Sherbrooke (QC) J1H 5E2
Tél. : 819 238-8297
feve@evenementsverts.com

- Équipe verte (sensibilisation, gestion des matières résiduelles, etc.)
- Location d'équipements (îlots de tri des matières résiduelles)

NOPAC ENVIRONNEMENT



86, rue Principale
Bedford (QC) J0J 1A0
Tél. : 450 248-4747
info@nopac.ca

- Location de conteneurs
- Collecte de matières résiduelles, recyclage et compostage

Hébergement

AUBERGE DU GRAND LAC



40, rue Merry Sud
Magog (QC) J1X 3I1
Tél. : 819 847-4039
aubergedugrandlac@gmail.com

- Auberge
- Chambres privées

AUBERGE JEUNESSE MAGOG-ORFORD



111, rue Merry Nord
Magog (QC) J1X 2E9
Tél. : 819 843-1544
info@aubergemagogorford.com

- Auberge de jeunesse
- Chambres privées et dortoirs
- Inclut un café qui tend vers l'écoresponsabilité

Hébergement (suite)

DELTA SHERBROOKE HÔTEL ET CENTRE DES CONGRÈS



2685, rue King Ouest
Sherbrooke (QC) J1L 1C1
Tél. : 819 822-1989
admin@deltasherbrooke.com

- Hôtel 4 étoiles
- Prix : Phénix de l'environnement 2008, Excellence en environnement des Cantons-de-l'Est
- Attestations : Ici on recycle, Éco-durable+

ENTRE CÎMES ET RACINES



80, chemin Simard
Bolton-Est (QC) J0E 1G0
Tél. : 450 297-0770
info@entrecimesetracines.com

- Écogîtes
- Panneaux solaires, compostage et réutilisation de bois

HÔTELLERIE JARDINS DE VILLE



4235, rue King Ouest
Sherbrooke (QC) J1L 1N7
Tél. : 819 566-6464

- Hôtel 3 étoiles écologique (consommation d'eau et d'énergie, chaîne logistique, sensibilisation, etc.)
- Attestations : Ici on recycle, Éco-durable+
- Engagement envers la charte environnementale Estrie Zone Verte avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

JOUVENCE



131, chemin de Jouvence
Orford (QC) J1X 6R2
Tél. : 1 800-567-3134
jouvence@jouvence.com

- Site hôtelier, formule tout inclus
- Entreprise d'économie sociale
- Engagement envers le développement durable

LA DESTINÉE



1495, chemin de la
Rivière Magog (QC) J1X
3W5
Tél. : 819 612-5510

- Auberge
- Chambres privées

Hébergement (suite)

LE CHÂTEAU DU LAC



85, rue Merry Sud
Magog (QC) J1X 3L2
Tél. : 819 868-1666
reception@lechateaudulac.com

- Hôtel 3 étoiles

LE VERTENDRE



7, chemin de la Chute
Eastman (QC) J0E 1P0
Tél. : 855 383-2007
info@levertendre.com

- Refuges et chalets écologiques
- Certification Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) pour certains chalets
- Panneaux solaires, compostage et réutilisation de bois

N.B. : Bien que certains hébergements ne se qualifient pas comme des fournisseurs écoresponsables, nous vous demandons tout de même de promouvoir les hébergements de Magog tel qu'indiqué dans la Politique d'événements écoresponsables.

Transport

ARCHIMÈDE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



905, King Ouest
Sherbrooke (QC) J1H 1S3
Tél. : 819 933-3544
archimedecycle@gmail.com

- Vente, location, réparation, conversion et mise à niveau de véhicules électriques (vélos, scooters)

CAFÉ-VÉLO DES NATIONS



9, rue de la Glacière
Sherbrooke (QC) J1H 3P2
Tél. : 819 416-0706
vente@cafevelodesnations.com

- Vente et location de vélos (électriques, hybrides, etc.)

Vaisselle et emballages alimentaires

L'ÉCOLOBOUTIQUE (ROCK-FOREST)



4756, boulevard Bourque,
Local 105
Sherbrooke (QC) J1N 2A7
Tél. : 844 404-3425

- Vaisselle et sacs compostables

NOPAC ENVIRONNEMENT



86, rue Principale
Bedford (QC) J0J 1A0
Tél. : 450 248-4747
info@nopac.ca

- Vaisselle et sacs compostables

NOVA ENVIROCOM



175, rue Oleg Stanek
Sherbrooke (QC) J1L 2V4
Tél. : 819 416-1826
info@novaenvirocom.ca

- Vaisselle, sacs et emballages alimentaires compostables